1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsdroserams68
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines
2.5.2 2-ethylhexan-1-ol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsdroserams68
Company	TOTAL
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsdroserams68**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsdroserams68

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsdroserams68**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TOTAL
État physique	liquide
Forme	liquide visqueux
pH	Non disponible
Usage	Huile multifonctionnelle, pour machine-outil.
Date FDS	2019-08-30

La FDS date du 2019-08-30. Elle a donc 7 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : pas disponible
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : pas disponible
- IATA : pas disponible

- UN : pas disponible

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver immédiatement à l’eau savonneuse et abondamment.
• Enlever les vêtements contaminés ainsi que les chaussures.
• Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l’eau.
• Après le premier rinçage, enlever toute lentille de contact.
• Continuer à rincer pendant au moins 15 min en maintenant l’œil bien ouvert.

ingestion : • Nettoyer la bouche avec de l’eau.
• NE PAS faire vomir.
• Ne jamais donner quoi-que-soit à une personne inconsciente.
• Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

inhalation : • Évacuer la victime vers un air frais.
• La laisser reposer dans une position confortable pour respirer.
• En cas d’arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 627-034-4

Concentration :from 0.1 to 0.25

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 2-ethylhexan-1-ol

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 203-234-3

Concentration :from 0.0675 to 0.0675

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection : 480 minutes (8 h) minimum. • Épaisseur : ≥ 0,38 mm.
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Protection latérale obligatoire. • Norme : EN 166.
Peau	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection : 480 minutes (8 h) minimum. • Épaisseur : ≥ 0,38 mm.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Pas de protection respiratoire requise dans les conditions normales d'utilisation. • En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, porter un appareil respiratoire autonome avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387). • Type : A/P1.
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter des vêtements à manches longues et chaussures ou bottes de sécurité. • Type : 4/6 (conforme aux normes EN 420/EN 374).

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Porter un équipement de protection individuelle (voir rubrique 8). - Utiliser le produit uniquement dans des zones bien ventilées. - Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Prévenir les incendies : éviter l'accumulation de charges électrostatiques, mettre à la terre et établir une liaison équipotentielle entre conteneurs, réservoirs et équipements de transfert/réception. - Appliquer des règles d'hygiène strictes : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation; se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation; nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements; ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants ou carburants; ne pas essuyer les mains avec des chiffons nettoyés; ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Stocker dans un bac de rétention. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Conserver de préférence dans l'emballage d'origine ; si l'emballage est changé, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). - Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. - Stocker à température ambiante. - Protéger de l'humidité.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Huile multifonctionnelle, pour machine-outil.